PRÉFET
DU NORD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires et de la mer

Réf. :

Douai, le 05 septembre 2023

Service Territorial Centre
Affaire suivie par : Marc BELGRAND
Tél. : 03 27 93 56 57
marc.belgrand@nord.gouv.fr

Le chef du Service Territorial Centre

à

Monsieur Benjamin DUMORTIER
Vice-Président de Pèvèle Carembault
en charge de l'aménagement, du SCOT et du PLUi

Objet : Notification du projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme d'Ostricourt
P.J. :
V/Réf. : 2033-06-30-HR

Monsieur,

Suite à l'envoi du dossier repris en objet, j'ai l'honneur de vous faire part de mon observation.

Dans la notice explicative en page 7, il est envisagé en 4ème point de modification de supprimer l'implantation de 30 % de logements locatifs sociaux (LLS) prévue dans l'OAP du secteur de « l'ancienne cité minière Rouge et Court », au motif de l'importance de l'offre en LLS de l'ordre de 40 % sur le territoire de la commune. Je ne formule aucune remarque sur cette demande dont l'objectif est de diversifier l'offre de logements.

En revanche dans le cadre de l'élaboration du PLUi , il serait plus utile de prévoir un rééquilibrage de l'offre de LLS sur votre territoire en privilégiant les communes les moins dotées et proches des axes de mobilité. Comme mentionné dans la note d'enjeux de l'Etat du 29 mars 2023 : « Au 1er janvier 2021, 1600 ménages étaient en attente d'accéder à un logement social sur votre territoire ».

Je tiens mes services à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Lionel DIEVAL